



LE TRAVAILLEUR

Le journal de l'Union départementale CGT de Paris



PARISIEN



septembre 2024

n° 1264



L'AGENDA CGT

1^{er} octobre

Journée de grèves et de manifestations

5 octobre

Mobilisations pour la paix au Proche-Orient

du 22 au 26 octobre

L'UD reçoit l'UGTT de Sfax

Le Travailleur parisien,
publication mensuelle
de l'Union départementale
CGT de Paris
85, rue Charlot
75003 Paris
www.cgtparis.fr
tél. : 01 44 78 53 31
fax. : 01 48 87 89 97
tp@cgtparis.fr

Directeur de la publication

Benoît Martin

Responsable de la rédaction

Emmanuel Cottin

Comité de rédaction

Francis Ambrois
Jean-Marie Bretagne
Céline Carlen
Emmanuel Cottin
Rémy Frey
Karl Ghazi
Benoît Martin
Adèle Tellez

Photos

Pierrick Villette
AdobeStock
USR CGT Paris

Mise en page

Jacqueline Colombo

Prix de la publication: 1 €
Imprimé par nos soins
N° CPPAP 0121S0637
ISSN : 0290 - 8727

**Changement de destinataire
ou d'adresse**

Toute demande de changement
d'adresse devra être faite au
Travailleur parisien (administration)
en précisant la nouvelle
et l'ancienne adresse.

Retrouvez tous les articles
du Travailleur parisien
sur le site de l'UD CGT de Paris
www.cgtparis.fr



SOMMAIRE

ÉDITO	3
ACTUALITÉ REVENDICATIVE	
Jeux Olympiques et Paralympiques LA FLAMME... SYNDICALE	4
Protection judiciaire de la jeunesse MOBILISATION POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ	5
VIE SYNDICALE	
Les jeunes et la CGT "J'AI ALORS EU LA SENSATION D'ÊTRE ÉPAULÉ ET DE POUVOIR AGIR"	6
Hommage ROBERT SCHMITZ NOUS A QUITTÉS	8
INTERNATIONAL	
Proche-Orient TAHIA PALESTINE !	9
HISTOIRE SOCIALE	
80 ^e anniversaire de la libération de Paris ENTREtenir LA MÉMOIRE	10

ISOLÉ, BATTU, ABATTU : MACRON, LE JUSQU'AU-BOUTISTE DU CAPITAL

Entre le barrage républicain et la compromission avec l'extrême droite, Emmanuel Macron a tranché. En nommant à Matignon Michel Barnier, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, le président de la République fait le choix de la continuité dans les politiques mises en œuvre depuis quarante ans et qui ont tant abîmé le pays et ses citoyens. L'objectif du président est clair : construire une coalition avec les députés de son camp, qui a été battu, et la complicité du Rassemblement national pour appuyer la politique menée. D'ailleurs, l'extrême droite a immédiatement annoncé qu'elle ne censurerait pas le gouvernement de Michel Barnier.

CINQUANTE JOURS DE MÉPRIS

Cinquante jours pour nommer un Premier ministre ultra-libéral, farouche soutien de la Commission européenne. Cinquante jours pour nommer un Premier ministre issu de la plus petite coalition de l'Assemblée nationale (Les Républicains). Cinquante jours pour nommer un homme qui ne représente ni une cohabitation (il est pleinement aligné avec Macron), ni un renouveau (il a 73 ans, dont cinquante ans de mandat !). Cinquante jours qui ne donnent aucune stabilité institutionnelle supplémentaire. Cinquante jours pour choisir une majorité dont l'extrême droite sera l'arbitre. La manœuvre est simple : accélérer la politique antisociale, en finir avec la Sécurité sociale, les services publics et toutes les protections des travailleurs. C'est bien pour cela que le RN, qui approuve cette politique, a donné son assentiment.

EN MACRONIE, LA MÉDAILLE D'OR REVIENT AU QUATRIÈME

Jusqu'au bout et par tous les moyens, Emmanuel Macron aura cherché à contourner le résultat des urnes. Alors que les forces de gauche et écologistes, arrivées en tête et réunies dans la coalition du NFP, avaient proposé une alternative en appelant à construire des compromis et des majorités parlementaires à partir des propositions contenues dans leur programme, Emmanuel Macron, la droite et l'extrême droite font le choix de continuer à servir les intérêts des leurs, c'est-à-dire les plus riches. Ils font le choix d'une union des droites dures n'ayant qu'une obsession : préserver les intérêts du capital. Une fois de plus, comme lors du référendum de 2005, le vote des Français est balayé d'un revers de main.

Pour la CGT, c'est un véritable coup de force. Les Françaises et les Français veulent le changement. Dans l'Hexagone comme en Outre-mer, où la situation se dégrade fortement, ils veulent retrouver du pouvoir d'achat, des hausses de salaire, des services publics qui fonctionnent. Ils veulent être respectés. À l'international, ils ne veulent plus d'une diplomatie française qui entretient la militarisation et les logiques des puissances impérialistes.

ENCORE UN PETIT EFFORT

Battu, abattu, isolé, Macron et les politiques libérales ne tiennent qu'à un fil. À nous de le trancher définitivement. N'attendons aucune réponse sociale du nouveau Premier ministre, qui fera siennes les lettres de cadrage budgétaire déjà envoyées par le gouvernement démissionnaire. Le budget 2025, plus austéritaire que jamais, est déjà prêt pour satisfaire au contrôle de la Commission européenne, dont Barnier a été membre durant douze ans.

Nous n'obtiendrons l'augmentation du Smic, des salaires, pensions et allocations ou l'abrogation de la réforme des retraites que par une mobilisation large et durable du monde du travail entamée le 7 septembre et qui doit s'amplifier, notamment par la grève sur les lieux de travail le 1^{er} octobre. Sans attendre, multiplions les luttes pour la démocratie et la justice sociale.

Emmanuel Cottin, UD de Paris

Jeux Olympiques et Paralympiques

LA FLAMME... SYNDICALE

Les jeux Olympiques et Paralympiques (JOP) 2024 viennent de prendre fin. Au-delà de la cérémonie d'ouverture qui en a ébloui plus d'un, au-delà des exploits des athlètes, la CGT avait surtout une idée en tête : que lors de cet événement hors normes, le droit du travail ne soit pas hors-jeu.

C'est dès 2015 qu'un collectif confédéral sur les JOP a été mis en place, qui a travaillé sur la « charte sociale des JOP », en particulier autour de la sécurité des salarié·es des chantiers de construction. Mais la signature de la charte sociale par la CGT n'était pas un blanc-seing donné au patronat dans le but d'acheter une « paix sociale », et nous savions que nous devrions être particulièrement vigilant·es. Pour exemple, c'est une excellente chose que les contrôles de l'inspection du travail se soient multipliés sur les chantiers, permettant, avec d'autres mesures, de baisser le taux d'accidents du travail dans ce secteur dangereux. Mais cela s'est fait sans hausse des effectifs des inspecteurs et inspectrices du travail. Ce qui signifie que les autres entreprises ont été moins contrôlées pendant ces périodes. Cet épisode démontre la place centrale des inspecteurs et inspectrices du travail, mais aussi que les accidents du travail graves et mortels ne sont pas une fatalité dans le secteur du BTP. Il démontre aussi qu'il faut désormais former et recruter en nombre des inspecteurs et inspectrices pour que tous les lieux de travail bénéficient de cette protection.

LE NUMÉRO VERT DE LA CGT

Fin 2023, les JOP approchant, est apparue la nécessité de coordonner les unions départementales concernées et les fédérations afin que la CGT soit aux côtés des salarié·es pendant un événement rare par son gigantisme : étaient attendus quinze mille athlètes et quinze millions de visiteur·ses. Cent quatre-vingt-un mille emplois allaient être mobilisés. Treize millions de repas allaient être servis et un million de trajets supplémentaires dans les transports étaient prévus (à signaler d'ailleurs que les transports en commun ont parfaitement bien fonctionné, comme quoi, quand on veut s'en donner les moyens...). Le tout pour un budget de neuf milliards d'euros.

C'est alors qu'est né le Numéro vert de la CGT destiné aux salarié·es qui rencontreraient des problèmes au travail pendant ces Jeux. Le but : s'assurer que même au milieu de l'été, une période où nombre de camarades sont en congés, la CGT serait en mesure de répondre à chaque salarié·e qui se tournerait vers elle. Des plages horaires ont été attribuées aux camarades

volontaires, et c'est ainsi que le Numéro vert a été lancé, une semaine avant le début des épreuves olympiques et jusqu'à la fin des paralympiques. À Paris et en Seine-Saint-Denis, il a été complété par un dispositif d'accueil physique pendant les JO, qui permettait aux salarié·es de rencontrer des syndicalistes en chair et en os.

À travers ces outils confédéraux et départementaux, mais aussi via notre réseau syndical habituel, de nombreux problèmes sont remontés. Nous en avons anticipé un certain nombre, comme les questions concernant les modifications d'horaires de travail, l'imposition ou la suppression de congés. Mais certains ont été inédits. C'est ainsi qu'un salarié du nettoyage travaillant dans un grand stade s'est vu refuser l'accès à son lieu de travail car l'accréditation était en retard. Son patron l'avait alors unilatéralement supprimé des plannings et s'appropriait à ne pas le rémunérer. Les accréditations ont d'ailleurs posé d'autres difficultés, notamment à certain·es de nos élu·es CGT, qui doivent pouvoir circuler librement sur leur lieu de travail.

RAPPORT DE FORCE FAVORABLE

La période a aussi été l'occasion de revendiquer avec un rapport de force favorable dans certaines entreprises. Ce fut le cas par exemple à l'Hôtel du Collectionneur. Ce 5-étoiles du 8^e arrondissement était privatisé par le Comité international olympique. La veille de la cérémonie d'ouverture, des salarié·es de l'hôtel ont débrayé pour peser sur les NAO en cours. Les danseurs et danseuses de la cérémonie d'ouverture ont aussi su utiliser le retentissement de l'événement pour, avec leur syndicat, le SFA CGT, revendiquer d'être payé·es justement pour leur prestation. Bravo à elles et à eux !

Le clou du spectacle, si l'on ose dire, n'a pas encore vu son dénouement à l'heure où nous bouclons ce numéro. Il semble que des centaines de salarié·es du Comité d'organisation des JOP (COJOP) aient été abusivement placées au forfait jours afin de ne pas payer leurs heures supplémentaires. L'alerte a été lancée par plusieurs d'entre elles et eux, désormais accompagnés par la CGT.



Protection judiciaire de la jeunesse

MOBILISATION POUR UN SERVICE PUBLIC DE QUALITÉ

Après deux premières mobilisations, les 14 et 29 août, les agent·es de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) se sont à nouveau mobilisé·es le 9 septembre.

Réunies en intersyndicale le lendemain de la journée d'action du 29 août, quatre organisations syndicales (CGT, FSU, CFDT et Unsa) avaient acté le principe de maintenir mais aussi d'élargir la mobilisation à la PJJ. Exemple parmi beaucoup d'autres, des conséquences désastreuses des politiques menées depuis quarante ans, le budget 2025 doit reconduire l'austérité. À la Protection judiciaire de la jeunesse, c'est le chaos : coupes budgétaires, suppressions de postes, non-renouvellement du contrat de cinq cents contractuels. C'est ainsi que mille cinq cents enfants en difficulté risquent de se retrouver sans éducateurs dans les prochaines semaines.

TOLLÉ GÉNÉRAL

Tout est parti d'une réunion convoquée au cœur de l'été, le 31 juillet. Caroline Nisand, la patronne de la PJJ, annonce aux directions interrégionales et aux organisations syndicales la mise en œuvre de restrictions budgétaires de l'ordre de 1,6 à 1,8 million d'euros, soit plusieurs centaines de postes en moins pour assurer le suivi de plus de cent trente mille enfants. La PJJ, déjà pauvre en moyens humains et matériels, reçoit cette annonce comme une gifle. Tollé général, la mobilisation s'organise.

Une première mobilisation a lieu le 14 août. Puis, jeudi 29 août, des rassemblements importants ont lieu dans de nombreux territoires, avec une grève plutôt bien suivie, même en légère hausse, malgré des tentatives d'obstruction ici ou là. Dans certains territoires, des élus sont venus apporter leur soutien. Des avocats, des greffiers et des magistrats ont manifesté devant les tribunaux judiciaires. Des délégations ont été reçues en DIR (Directions inter-régionales) et en juridictions. Le combat que porte l'intersyndicale a été largement relayé sur le plan médiatique.

DE NOMBREUX ENFANTS SUR LISTE D'ATTENTE

La pression et la mobilisation ont d'ores et déjà permis certaines avancées : renouvellements de contrat dans les différentes DIR, déblocage d'une enveloppe de trois millions d'euros par le ministère, saisine de l'Inspection générale de la justice (IGJ)

et de possibles autorisations dans certaines DIR à recruter de nouveau à compter du 1^{er} novembre (mais qui reste à confirmer). Malgré tout et pour l'heure, cela n'est pas encore suffisant. Que va-t-il advenir des suivis durant cette période et quelles conséquences cela va-t-il avoir sur les conditions de travail ? Le nombre d'enfants mis sur liste d'attente à la rentrée dans les services de milieu ouvert de la PJJ commence déjà à progresser. Les postes restés vacants ajoutés aux absences non remplacées vont impacter lourdement le fonctionnement des services. Que dire des missions illégalement imposées pour venir renforcer les hébergements ? La précarité de l'emploi démontre bien la fragilité de la continuité des missions. Comment envisager la baisse des normes de prises en charge si on ne peut déjà pas embaucher le minimum d'agents requis pour faire fonctionner normalement nos services ? Si à ce jour aucune information officielle et fiable n'a été communiquée sur d'éventuels allègements de mesures, l'intersyndicale annonce déjà qu'elle ne se contentera pas de ces seules annonces qui reviendraient, sans moyens humains supplémentaires, à allonger davantage les listes d'attente.

LE MÉPRIS DE LA DIRECTION

En plein cœur de la crise qu'elle a elle-même provoquée, la directrice de la PJJ se permet toujours de mépriser le dialogue social et les demandes de l'intersyndicale. Alors que l'intersyndicale a demandé des données chiffrées sur la situation actuelle pour la rencontre avec l'IGJ, la directrice se permet de différer la transmission de ces informations alors même que les équipes de la DPJJ savent en temps réel l'état des services à force de matraquer les Directions inter-régionales de demandes de remontées de « tableaux ». Pourquoi alors refuser de nous les communiquer si ce n'est pour annihiler le contrepouvoir syndical ? Tout cela est irresponsable. Si on voulait démanteler la PJJ et casser le peu d'attractivité qui demeurerait, on ne s'y prendrait pas autrement.

Savoir que la PJJ emploie au total 9 763 personnes, dont 2 273 contractuels, selon les chiffres 2023 du ministère de la Justice. Les éducateurs de la PJJ suivent près de 137 000 enfants et adolescents, des mineurs délinquants le plus souvent en grande difficulté.

Les jeunes et la CGT

“J’AI ALORS EU LA SENSATION D’ÊTRE ÉPAULÉ ET DE POUVOIR AGIR”

Depuis le mouvement social contre la réforme des retraites, on a beaucoup entendu que la CGT connaissait une vague d’adhésions. Le danger de l’arrivée au pouvoir de l’extrême droite a amplifié cette vague. On le voit dans les fiches d’adhésion que l’on reçoit à Paris : elles sont souvent le fait de salarié·es plus jeunes que la moyenne des syndiqué·es. Mais qu’est-ce qui les a motivé·es à sauter le pas ? Nous avons recueilli les témoignages de certain·es d’entre elles et eux. Où l’on voit que les événements politiques s’emmêlent souvent avec les réalités vécues dans l’entreprise, et l’envie de trouver du collectif pour agir concrètement.

Ameline, salariée d’une maison d’édition

« Si je ne suis pas prise à ce poste, je me syndique ! » Même si l’idée avait commencé à faire son chemin, c’est parti d’un trait d’humour auprès de mes collègues après un entretien d’embauche. Blague devenue réalité quand la réception du mail de refus coïncida avec l’arrivée d’un nouveau patron qui décida de supprimer ce qui faisait tenir beaucoup de mes collègues : le 100 % télétravail. Ça peut paraître négligeable, mais c’était la goutte d’eau qui achevait une année de dégradation de nos conditions de travail : départs non remplacés, charge de travail excessive, heures supplémentaires non payées, burn out, etc. Face à un patron étranger appliquant ses décisions arbitrairement, sans se soucier de la loi française, et un élu au CSE n’ayant pas les armes pour faire entendre sa voix, je me suis syndiquée afin d’agir, ou au moins essayer. Cela me semblait être la seule solution pour trouver des ressources et, surtout, des interlocuteurs qui pourraient m’instruire et m’aiguiller sur les démarches à entreprendre.

représentait une infime partie de ce que les restos engrangeaient. Pourtant, on a refusé toutes mes demandes d’augmentation, sauf quand j’ai demandé à être déclaré (0,50 € d’augmentation du salaire horaire), et quelques années plus tard quand j’ai menacé de partir (1 €). Mes collègues étaient pour la plupart étudiant·es, souvent tellement reconnaissant·es qu’on leur accorde un premier emploi, parfois révolté·es mais sans volonté d’engager une bataille pour un travail qu’ils quitteraient aussitôt leurs études terminées. D’autres encore étaient trop précaires pour imposer un rapport de force qui leur coûterait leur emploi. Je me sentais donc totalement impuissant et isolé. Je nous voyais juste trimer sans parvenir à nous organiser.

Je n’avais des connaissances que très basiques du code du travail et aucune de notre convention collective. J’ai échangé avec une militante de la CGT, appris qu’il était possible de se syndiquer par branche et pas nécessairement sur son lieu de travail. Le syndicat était le cadre le plus propice pour combler mes lacunes, rencontrer des militant·es formé·es et des collègues dans des galères similaires. J’ai alors eu la sensation d’être épaulé et de pouvoir agir.

Octave, serveur dans la restauration

J’ai 23 ans, je suis étudiant à l’université. À côté, je suis serveur. J’ai travaillé pendant cinq ans dans un restaurant à Paris, une entreprise familiale, sans jamais avoir été déclaré, payé 10 € de l’heure. En plus de ce job, j’ai été barman à l’Opéra, employé par une entreprise d’événementiel qui avait remporté le marché suite à un appel d’offre. On était payé au Smic, environ 9 € net de l’heure, avec des contrats d’extra. Durant un été, j’ai aussi travaillé dans un bistrot de mon quartier. Pas de contrat, payé 9 € de l’heure, plus environ 10 € de pourboire par jour. Dans mes deux premiers jobs, je connaissais le chiffre d’affaires journalier. Je me suis vite rendu compte que ma rémunération

Hamidou, interprète dans une association

Je suis devenu salarié d’une association en 2021. Deux ans plus tard, à l’initiative de quelques collègues, nous avons organisé une grève. Ce mouvement est parti du constat que les salarié·es se plaignaient des conditions de travail et du salaire, avec le sentiment que les syndicats présents ne remplissaient pas pleinement leur rôle de défense des salarié·es et semblaient davantage défendre la direction. C’est dans ce contexte que, avec l’initiateur de la grève, j’ai adhéré à la CGT.

Je l'ai fait pour lutter pour mes droits immédiats et ceux de mes collègues et porter la voix de ces dernier·es. Mais aussi parce que je partage les valeurs de solidarité et de fraternité de la CGT, pour son engagement remarquable dans la lutte pour la démocratie, dans sa lutte contre le capitalisme, les exploitations et les dominations.

Gab, ingénieur en sécurité informatique

J'ai 28 ans, et au cours de mes cinq ans de vie professionnelle, de mes trois contrats de travail différents, jamais je ne suis tombé sur un employeur ou un manager qui n'ait pas profité de sa position ou de mon manque d'information pour son propre compte. J'ai subi le mensonge proféré droit dans les yeux, la discrimination sur mon âge, ma façon de m'habiller, l'humiliation. Je devais sortir de tout cela par le haut et ne pas sombrer dans cette énergie négative. Je me suis donc tourné rapidement vers la CGT. J'ai choisi la CGT et pas un autre syndicat parce qu'elle correspond, à travers son histoire et par ses luttes quotidiennes, aux idéaux sociaux que je porte en moi.

Les formations, les ressources mises à disposition, les luttes communes m'ont permis de ne plus subir les dérives précédentes mais, au contraire, de les mettre en lumière pour améliorer mon quotidien et celui de mes collègues.

Aujourd'hui, je m'implique pour essayer de convaincre mes collègues et mes proches car plus nous serons nombreux, plus nous aurons de poids.

Juliana, aide-soignante dans un Ehpad

J'ai 24 ans et je travaille depuis quelques années dans un Ehpad qui appartient à un groupe privé. Nos conditions de travail sont dures, nous avons beaucoup de résidents et souvent des effectifs insuffisants. Nous ressentons aussi du mépris de la part de la direction, qui prend des décisions sans nous consulter, alors qu'on connaît mieux le travail qu'elle car on est sur le terrain tous les jours.

Depuis que je suis arrivée, j'ai bien vu que la CGT est le syndicat qui combat honnêtement la direction dans l'établissement. Quand il y a eu des élections professionnelles et que plusieurs des élus CGT du CSE ont voulu mettre un terme à leur mandat parce qu'elles étaient fatiguées, on m'a proposé d'être sur la liste car je n'ai pas ma langue dans ma poche. J'ai alors pris ma carte à la CGT, puis j'ai été élue. La CGT m'aide à me former pour mener au mieux mon mandat et être là pour mes collègues.

Maëlan, technicien de maintenance audiovisuelle

J'ai toujours été convaincu de l'importance des syndicats, de leur nécessité dans le combat social. En revanche, sauter le pas et adhérer, c'était une autre histoire. Pour moi, il y avait un flou artistique autour de l'organisation de la CGT en fédérations et confédération, et je ne savais pas par quel bout le prendre pour y entrer. C'est pourquoi, malgré mes convictions, j'ai longtemps vu l'adhésion comme nécessitant une enquête et des démarches administratives pénibles, que je repoussais à plus tard.

Finalement, ce sont les élections au CSE de mon entreprise qui m'ont poussé à cesser de procrastiner et à entrer en contact avec mon union locale. C'est bien plus rassurant d'être accompagné. Et vu le climat politique actuel, il me semble très important de donner de la force aux syndicats afin d'organiser la riposte sociale et repolitiser la population.

Alison, développeuse dans une start-up

J'ai commencé à militer au Comité d'action lycéenne contre le CPE (contrat première embauche) quand j'avais 15 ans, puis j'ai continué de militer avec des syndicats étudiants de ma fac sans être encartée. Depuis cette époque, j'ai une approche collective du militantisme, qui s'appuie sur la force du nombre. Quand j'ai commencé à travailler, j'ai ressenti comme un isolement. Mes collègues, qui vivaient les mêmes (mauvaises) conditions de travail que moi, ne semblaient pas penser qu'il était possible de lutter contre. Moi, j'avais en tête mes années de militantisme étudiant, mais je ne voyais pas comment appliquer ça au sein de la machine du travail.

Au début de cette année, après de nombreux licenciements déguisés en ruptures conventionnelles dans mon entreprise, une actualité politique déplorable et un sentiment d'isolement toujours présent, j'ai décidé de sauter le pas et d'adhérer à la CGT.

J'ai choisi ce syndicat d'une part pour son histoire et ses valeurs, qui correspondent au moins en partie à mes idéaux (anticapitaliste, antifasciste, décolonial...), d'autre part parce que j'avais besoin de rompre ce sentiment d'isolement persistant et de me remettre dans une perspective de lutte collective.

J'ai commencé à rencontrer des camarades de la CGT lors de manifestations et de réunions. Les échanges avec elleux sont très constructifs et font du bien à l'esprit et au cœur. J'en apprend tous les jours sur nos droits au travail et l'isolement que je ressentais se fait moins présent. Je ne peux que conseiller aux travailleur·ses hésitant·es à sauter le pas, car leur force additionnée à celle du collectif peut déplacer des montagnes.

Hommage

ROBERT SCHMITZ NOUS A QUITTÉS

C'est avec beaucoup de tristesse et d'émotion que nous avons appris le décès de notre camarade Robert Schmitz. Figure parisienne ainsi que du Perreux, il est parti brutalement à l'âge de 81 ans, dimanche 8 septembre en début d'après-midi, d'une crise cardiaque pendant le montage de la Fête de l'Humanité.

Comme à son habitude, Robert Schmitz participait à l'activité du stand de la RATP sur la Fête de l'Humanité, où tous les ans il était pâtissier. Robert était un fervent militant de la Fête : c'était sa cinquante-deuxième participation. Il était de ces camarades dont la parole était rare mais toujours précieuse et lucide. Il était également de ce peuple des bâtisseurs de la Fête qui permettent chaque année à des milliers de citoyens de débattre, d'assister à des concerts, de fréquenter le village du livre et de passer un moment heureux parmi les stands de la Fête.

Issu d'une famille communiste – son père fut déporté à Buchenwald –, Robert était un militant de la première heure. Son CAP de pâtissier en poche, il adhère au PCF et à la CGT. Tous les témoignages reçus attestent des profondes qualités humaines qui le caractérisaient : sa simplicité, sa gentillesse, son empathie, son action sans intérêt personnel, sa disponibilité de chaque instant pour aider les autres. Peu adepte des polémiques et des débats stériles, il savait rassembler pour agir concrètement. C'est un hommage appuyé que nous lui rendons car, par son action et son humanité, il a su rendre la CGT meilleure. Si nous devons lui attribuer un titre, nous lui donnerions celui de régisseur syndical, d'accompagnateur de camarades, d'organisateur des moyens matériels, techniques et humains pour que tout événement se déroule sans encombre. Robert par-ci, Robert par-là... il est où Robert ?

Il a également été un fervent défenseur des travailleur·ses aux prud'hommes, un membre actif du bureau et de la commission

exécutive de l'union locale des syndicats CGT du 12^e arrondissement, pour faire avancer les questions sociales et culturelles et porter les revendications des salarié·es de l'arrondissement, sans oublier ses mandats politiques avec le PCF.

Il y a quelques mois, il était de celles et ceux qui occupaient les bureaux de patrons voyous pour obtenir la régularisation de femmes et d'hommes privé·es de papiers et de droits. Grâce à cette action, dans laquelle Robert a pris toute sa place comme à son habitude, ces travailleur·ses et leurs familles peuvent désormais envisager l'avenir autrement et la possibilité de jours heureux. C'était toute l'humanité et la force de Robert.

Il est parti quelques jours avant l'ouverture de la Fête de l'Humanité 2024, et nous a terriblement manqué. Le syndicalisme perd un militant fier défenseur de ses idées. Le mouvement associatif perd un homme engagé. Sa famille perd un homme aimé de toutes et de tous. Robert aura sans cesse défendu, durant tous ses mandats, la dignité

humaine et les intérêts de classe du monde du travail. Nous le saluons et lui rendons hommage avec toute notre fraternité.

Tout·es les militant·es rassemblé·es au sein de l'union locale CGT du 12^e, tous les camarades de l'UD de Paris adressent leurs plus sincères condoléances à son épouse Annie, à ses enfants et à ses petits-enfants, à tous ses proches ainsi qu'à tous ses camarades de la RATP, du PCF, du Comité de Paris de l'Amicale Châteaubriant-Voves-Rouillé-Aincourt et de l'Association républicaine des anciens combattants.





Proche-Orient

TAHIA PALESTINE !

Depuis des décennies, la CGT est engagée aux côtés du peuple palestinien, qui fait face aux guerres coloniales de l'État d'Israël. Depuis vingt-quatre ans, elle est membre du Collectif national pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens. Depuis octobre 2023, la CGT est présente à chaque rendez-vous de mobilisation en faveur du cessez-le-feu à Gaza. Nous portons des revendications internationalistes et proposons des leviers qui permettraient de créer un rapport de force diplomatique.

À Gaza, nous déplorons plus de quarante mille mort·es, quinze mille disparu·es sous les décombres, et des dizaines de milliers de blessé·es qui attendent des soins. La liste est longue des destructions humaines, des destructions méthodiques d'infrastructures vitales (hôpitaux, réservoirs d'eau, écoles...) depuis que le gouvernement Netanyahu a décidé d'une guerre totale contre le peuple palestinien de Gaza et de Cisjordanie à la suite des massacres d'Israélien·es, le 7 octobre 2023, par le Hamas. Pour Netanyahu, le but n'est pas de libérer les otages mais d'entretenir la guerre, non seulement pour préserver ses intérêts personnels et échapper à la justice israélienne et internationale (pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre) mais aussi pour en finir avec les Palestinien·es dans ce que la Cour internationale de justice appelle un « plausible » génocide.

NI GUERRE, NI COLONIES, NI PRISONNIERS

Depuis bientôt un an, en Cisjordanie, dont Jérusalem-Est, l'armée et les colons attaquent la population pour étendre les colonies. Dans une logique d'escalade et d'intensification, l'armée israélienne a lancé le 28 août une offensive de très grande ampleur contre les camps de réfugiés du nord de la Cisjordanie. En Israël, des villages bédouins sont détruits et les Palestinien·es subissent la répression.

Face à la banalisation de ces crimes, la CGT ne se résigne pas. Elle appelle à un cessez-le-feu immédiat et pérenne à Gaza, la fin du blocus, le retrait de l'armée israélienne de la bande de Gaza. Nous revendiquons la protection des journalistes palestinien·es et l'ouverture de Gaza à la presse internationale. Nous exigeons la libération de toutes les personnes détenues : les otages détenu·es par le Hamas, les dix mille prisonnier·es politiques palestinien·es détenu·es au mépris du droit international, les milliers de Palestinien·es de Gaza en centres de détention et de torture. La fin de l'occupation, de la colonisation

et de la politique d'apartheid vis-à-vis des Palestinien·es est la seule issue acceptable. Nous pensons aux défenseur·es de la paix en Israël qui manifestent en nombre ces derniers jours. La CGT affirme également sa solidarité avec les militant·es qui, en France, ont été inquiété·es en raison de leur engagement pour la cause palestinienne.

SANCTIONNER ISRAËL

La CGT veut faire entendre au peuple palestinien et aux défenseur·es de la paix en Israël la voix de la solidarité internationale pour un cessez-le-feu immédiat et la mise en œuvre de sanctions contre le gouvernement israélien. Afin de peser sur le gouvernement israélien, un embargo sur toutes les livraisons d'armes, de munitions et de composants militaires devrait être décidé par la France. Un autre moyen d'agir serait la mise en œuvre de sanctions diplomatiques et économiques (notamment la suspension de l'accord d'association entre l'Union européenne et Israël). Il faut affirmer la reconnaissance par la France de l'État de Palestine, associée au rappel du droit au retour des réfugié·es palestinien·es et à l'affirmation du droit du peuple palestinien à l'autodétermination.

Samedi 7 septembre, dans les rues de cent soixante villes de France, et notamment à Paris, la clameur populaire exigeait une rupture politique, celle portée par le programme du Nouveau Front populaire. Ont retenti en particulier des revendications pour un cessez-le-feu à Gaza, la reconnaissance de l'État palestinien, la condamnation de la politique de Netanyahu. En niant la première place des député·es de gauche à l'Assemblée nationale, en mettant la barre toujours plus à droite, Macron, de fait, approuve toujours davantage les politiques coloniales. Il hypothèque une solution diplomatique permettant la fin de la guerre et une issue politique respectant le peuple palestinien. La CGT appelle le gouvernement français à prendre une position claire quant à l'impunité dont bénéficie le gouvernement israélien.

80^e anniversaire de la libération de Paris

ENTRETIEN LA MÉMOIRE

Le 25 août 1944, Paris a dressé, comme en 1789 et en 1871, des barricades dans tous ses quartiers. Aboutissement d'un long combat mené dans la clandestinité, et résultat d'une action de masse dans l'organisation et la conduite de laquelle la CGT-U et le Parti communiste français ont joué un rôle de premier plan.

Si, en juillet 1944, les communistes n'avaient pas organisé des manifestations populaires sous la protection des Francs-tireurs et partisans (FTP), le peuple de Paris n'aurait pas pu prendre conscience de sa force. Malgré la présence encore visible des forces d'occupation, la fête du 14 juillet, notamment, est suivie par une large partie de la population. Des actions qui permettront une jonction grandissante entre la protestation individuelle et l'action des forces organisées.

LA CGT APPELLE À LA GRÈVE GÉNÉRALE

Le 10 août, le comité militaire national des FTP lance un ordre d'insurrection. Le lendemain, les cheminots de l'agglomération parisienne entament une grève qui s'étend rapidement, tandis que l'état-major parisien FFI, commandé par le colonel Rol-Tanguy, s'installe dans les souterrains de la place Denfert-Rochereau. Le 15 août, la CGT appelle à la grève générale.

La police entre en action. Elle représente un apport important d'hommes armés pour la Résistance et une force disciplinée au milieu de l'insurrection. À leur tour, les postier-es se mettent en grève, suivis par les ouvrier-es de la presse et les employé-es du métro, les égoutiers et les agent-es de la Ville de Paris. Alors qu'une fièvre libératrice gagne la capitale, un dernier train part de la gare de Pantin, emmenant en déportation près de deux mille quatre cents détenues.

AUJOURD'HUI, COMME EN ÉCHO...

Alors que les derniers témoins de cette époque s'éteignent peu à peu, tout est fait pour que les enseignements de cette histoire tragique soient effacés. Huit décennies plus tard, comment ne pas être interpellé par la situation politique et sociale du pays ? L'extrême droite compte aujourd'hui 143 député-es, dont 126 pour le Rassemblement national. Comment ce parti fondé par d'anciens Waffen SS et d'anciens miliciens pétainistes peut-il autant prospérer ? Comment des dirigeants politiques de premier plan peuvent-ils renvoyer dos à dos Nouveau Front populaire et extrême droite comme si tout se valait ? Ces mêmes dirigeants politiques qui mènent depuis quarante ans des politiques de démantèlement des services publics, de bas salaires et de recul de l'âge de départ à la retraite, poussant certains citoyens au désespoir. Et le désespoir n'amène jamais de solutions heureuses. Et comment comprendre le silence du Medef et du patronat quand il s'agit d'appeler à battre l'extrême droite dans les urnes ?

LA CGT DANS LA CONTINUITÉ

La CGT, au contraire, fidèle à son histoire et à ses valeurs, a mis durant pendant la séquence des législatives toutes ses forces pour que le pays ne tombe pas aux mains de l'extrême droite. Nous, militant-es, syndiqué-es de la CGT, pouvons en être fier-es. Pour reconstruire la perspective de « jours heureux », gardons intacte la mémoire de la Libération, de ses audaces et de ses réussites pour le bien commun. À nous de nous atteler à l'invention d'un nouveau projet humain, social et solidaire, écologiste, international et porteur de paix.

Roger Grenier
Les Embuscades



LA "FORTERESSE ROMANTIQUE" DE L'HÔTEL DE VILLE

Le 20 août 1944, alors que l'insurrection intérieure a été déclenchée, de jeunes combattants du réseau CDLR (Ceux de la Résistance), dont (le futur écrivain) Roger Grenier, investissent l'hôtel de ville, ce bâtiment vénérable, symbole du pouvoir parisien. Ils en font une « forteresse romantique », pour reprendre les mots de Grenier. Car ces résistants-là sont tout sauf des ambi-

tieux destinés à une carrière politique, mais des jeunes gens idéalistes, facétieux et désintéressés. On croit entendre leurs cavalcades, leurs chuchotements, leurs blagues de potache sous les ors des salons de la République quand ils s'attribuent mutuellement des fauteuils de ministre.

Toute la ville, d'ailleurs, semble tituber d'ivresse, surprise de sa liberté encore fragile et anarchique. Des barricades sont dressées mais aussi, sur les places, des vendeurs de cocardes font leur apparition. Il règne une insouciance en trompe-l'œil, déchirée çà et là par les rafales de mitraillette de soldats allemands esseulés.

Ces jours chaotiques vont se poursuivre jusqu'au 25 août, à l'entrée des chars de Leclerc dans Paris et au discours solennel du général de Gaulle aux fenêtres, précisément, de cet hôtel de ville. C'est le retour à l'ordre, certes démocratique mais à l'ordre tout de même. « Petit à petit, [...] le cabinet du préfet cesserait d'être un moulin envahi de pistoleros à bras-sard pour redevenir un lieu solennel, feutré, inaccessible. » La récréation est finie.

• *Les Embuscades*, de Roger Grenier, Folio.

Faites
entendre
votre voix

Élections délégués 2024

“Votez pour
un modèle
mutualiste.”

Nous sommes plus de 5,8 millions de sociétaires, adhérents et clients à pouvoir défendre un modèle qui nous protège.

Parce que chaque voix compte,
du 4 novembre au 1^{er} décembre 2024,
votez pour les délégués Macif et Apivia Macif Mutuelle
sur jevote.macif.fr



La Macif,
c'est vous.

Flashez ce code
pour retrouver toutes
les informations
sur les élections



APIVIA MACIF MUTUELLE Mutuelle régie par le Livre II du Code de la mutualité, adhérente à la Mutualité Française. SIREN : 779 558 501.
Siège social : 17-21 place Etienne Pernet - 75015 PARIS cedex 15.

MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE.
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

Union Locale Paris 1 et 2
11 rue Léopold Bellan 75002
contact-cgt@ul1-2.fr
Paris 1: 01 42 33 83 47
Paris 2: 01 42 33 83 48
Stentier

Union Locale Paris 9
44 rue La Bruyère 75009
09 71 57 29 30
ulcgt9paris@gmail.com
St-Georges

Union Locale Paris 18
42 rue de Clignancourt 75018
01 42 52 64 64
ulcgtparis18@gmail.com
Barbès Rochechouart

Union Locale Paris 19
1 rue de Nantes 75019
09 65 32 98 93
cgt.paris19e@wanadoo.fr
Corentin Cariou

Union Locale Paris 17
3 rue Tarbé 75017
09 87 37 25 34
ulcgt.17@orange.fr
Villiers

Union Locale Paris 8
32 rue d'Edimbourg 75008
01 43 87 89 92
ulcgt8@wanadoo.fr
Europe

Union Locale Paris 16
12 rue Chernoviz 75016
01 45 27 77 57
ulcgt16@orange.fr
Passy

Union Locale Paris 15
98 rue de Lourmel 75015
09 80 64 51 92
ulcgt.paris15@gmail.com
Félix Faure

Union Locale Paris 7
98 rue de Lourmel 75015
09 53 70 84 62
cgt.ulparis7@gmail.com
Félix Faure

Union Locale Paris 5 et 6
163 bis bd de l'Hôpital 75013
01 42 22 12 80
ul56-ud@boulmich.org
Place d'Italie

Union Locale Paris 14
35 rue de l'Aude 75014
01 43 35 49 33
ul14cgt@orange.fr
Alesia

Union Locale Paris 13
163 bd de l'Hôpital 75013
01 45 70 78 57
contact@ulcgtparis13.fr
Place d'Italie

Union Locale Paris 10
Bourse du Travail
3 rue du Château d'eau 75010
01 44 84 51 08
ulcgtparis10@yahoo.com
République

Union Locale Paris 11
Maison des Métallos
94 rue J. P. Timbaud 75011
01 42 41 81 06
contact@ulcgt11.fr
Couronnes

Union Locale Paris 3
85 rue Charlot 75003
01 44 78 54 94/95
ulcgt3@gmail.com
République

Union Locale Paris 20
13 rue Pierre Bonnard 75020
01 43 73 50 53
cgt.paris20@wanadoo.fr
Gambetta

Union Locale Paris 12
12 rue Chaligny 75012
01 46 28 11 79
secgen@ulcgtparis12.fr
Reuilly Diderot

Union Locale Paris 4
74 quai de l'Hôtel de Ville 75004
01 42 72 14 73
ulcgt4eme@wanadoo.fr
Hôtel de Ville

Union Syndicale des Retraités CGT Paris USR
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 84 52 30
usr@cgtparis.fr

Commission Départementale UGICT PARIS
<http://paris.reference-syndicale.fr>
85 rue Charlot 75003 Paris
01 44 78 53 31
ugictcgt.paris@wanadoo.fr

Permanence Droit à la retraite
85 rue Charlot 75003 Paris
Bureau 224 sur RDV au :
01 44 78 53 77

Permanences juridiques
Contacter l'UD au :
01 44 78 53 31

Permanence Privés d'emploi
85 rue Charlot 75003 Paris
Contacter l'UD
cgtpe.paris@laposte.net

Permanences Indecosa (défense des consommateurs)
2^e
Jeudi après-midi sur RDV :
01 42 33 83 47/48
4^e
Sur RDV : 01 42 72 14 73
12^e
3^e jeudi du mois
sur RDV : 01 46 28 11 79
19^e
Jeudi sur RDV : 09 65 32 98 93
20^e
Mardi après-midi sur RDV :
01 43 73 50 53

